



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*La Ministre*

**COURRIER REÇU  
LE 05/02/2021**

Paris, le

Monsieur le Secrétaire général,  
Madame la Secrétaire générale,

Je tiens à vous exprimer ma détermination à voir mener à bien les actions prévues par l'accord relatif à l'amélioration des rémunérations et des carrières pour les personnels de la recherche, que votre fédération a bien voulu signer. J'ai à cœur de voir tout particulièrement s'améliorer la situation des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques.

Un très prochain comité de suivi, réunissant les organisations syndicales signataires, examinera le calendrier de mise en œuvre de ces actions.

Il envisagera les modalités d'emploi de l'enveloppe spécifique de 18 M€ de valorisation de l'expertise et de la technicité principalement des emplois d'appui et de soutien à la recherche, 12 M€ pour les ingénieurs et personnels techniques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ITRF) et 6 M€ pour les ingénieurs et personnels techniques des organismes de recherche (ITA).

Le comité de suivi sera également saisi, dès le premier train de mesures d'application, des dispositions réglementaires de mise en œuvre du repyramidage de la filière ITRF, notamment le choix et la forme des voies d'accès réservées et la maîtrise des conséquences sur le contingent de promotions internes par la voie de la liste d'aptitude.

A la faveur du deuxième train de mesures d'application, qui s'ensuivra très rapidement, le comité de suivi débattrà de la restructuration en deux grades du corps des ingénieurs de recherche.

... / ...

M. Jean-Marc BŒUF  
Secrétaire général d'AI-UNSA  
Tour Essor  
14 rue Scandicci  
93500 PANTIN

Mme Martine SAMAMA  
Secrétaire générale d'UNSA-ITRF-BIO  
87 bis avenue Georges Gosnat  
94853 IVRY-SUR-SEINE

Avec résolution, le comité de suivi engagera, comme le prévoit le protocole, une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences afin d'examiner l'évolution de la place et du rôle des personnels de la filière administrative qui apportent un soutien et un support indispensables au bon déroulement et au développement des activités de recherche. Je vous propose que cette démarche s'engage dans les toutes prochaines semaines.

Je n'ignore pas les travaux engagés sur la filière administrative dans le cadre de l'agenda social propre au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, notamment pour mieux reconnaître et valoriser les compétences des personnels de la filière administrative. J'ai demandé à mon cabinet et à la direction générale des ressources humaines de veiller à la cohérence entre les mesures qui pourraient être envisagées pour ces personnels, au sein de l'éducation nationale, et les orientations données aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche quant à la situation indemnitaire et à la structure des emplois de cette filière.

Je vous remercie pour votre engagement aux côtés des personnels de la recherche et je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général et Madame la Secrétaire générale, en l'expression de mes plus vives salutations.



Frédérique VIDAL